



LE TOTO-BOIS

Bulletin de liaison de l'Association pour l'Etude et la protection des Vertébrés et végétaux des petites Antilles

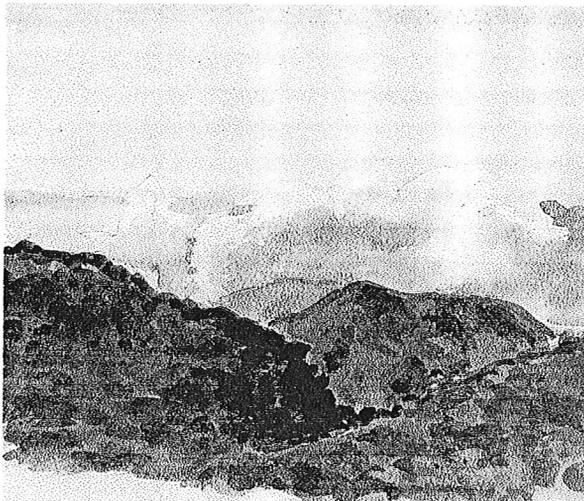
numéro 8

Octobre 2000

Edito-tobois

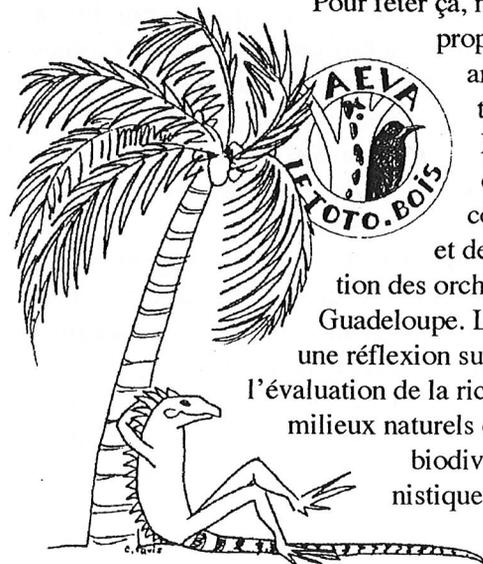
Claudie Pavis

Nous y pensions depuis longtemps, c'est maintenant chose faite. AEVA devient AEVA, c'est à dire l'Association pour l'Etude et la protection des Vertébrés ET végétaux des petites Antilles. Pourquoi étendre notre champ de compétences? Parce que les membres nous le demandent ("On voudrait des sorties botaniques"), parce que les botanistes le souhaitent ("Vous disposez d'une structure reconnue, nous pourrions en profiter et vous apporter notre expertise") et parce que le bureau trouve que c'est une excellente idée ("Renouvellement des sujets d'exposé", "Elargissement des compétences scientifiques, donc interlocuteur de poids pour les questions de biodiversité et d'environnement en Caraïbe", "Plus de monde au bureau pour traiter les dossiers"). Finalement, les motivations de chacun différent mais convergent vers un objectif d'efficacité en terme de connaissances, de protection et de vulgarisation.



Sommaire

- Connaissances et protection des Orchidées sauvages dans les DOM p. 2
- Kronik ornitho p. 3
- Le coin-coin des obs - Avril à septembre 2000 ... p. 4
- La Pointe des Châteaux, un point chaud pour l'observation des oiseaux p. 4
- Et les Tortues? p. 5
- Les inventaires faunistiques et floristiques en Guadeloupe et Martinique : réflexion sur les caractérisations de listes d'espèces p. 6
- Et notre jeu concours .. p. 8

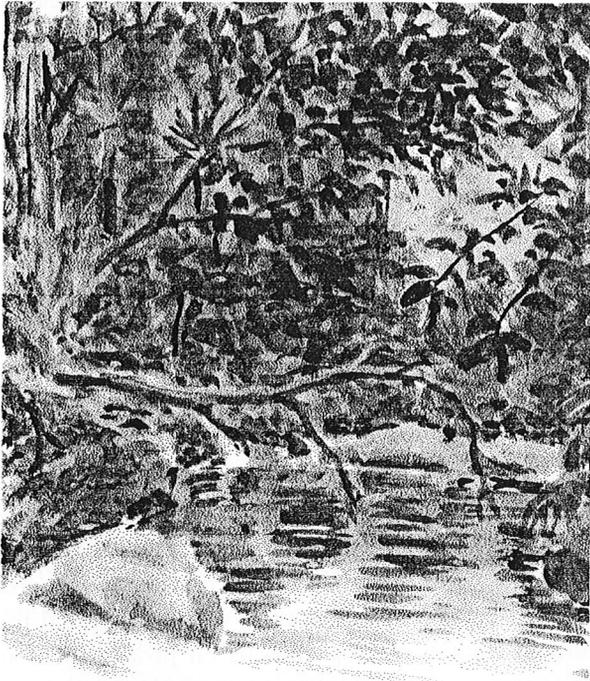


Les Vertébrés, les Végétaux,
et pourquoi pas les Vers tant
qu'ils y sont...

Pour fêter ça, nous vous proposons deux articles "végétalistes". L'un traite de la connaissance et de la protection des orchidées de Guadeloupe. Le second est une réflexion sur l'évaluation de la richesse des milieux naturels et de leur biodiversité faunistique et floristique.

Connaissance et protection des orchidées sauvages dans les DOM : l'exemple de la Guadeloupe.

Ph. Feldmann, N. Barré & C. Ffrench



Les Départements Français d'Outre-Mer possèdent un nombre important d'orchidées sauvages généralement inventoriées mais parfois de statut mal connu et souvent peu ou mal protégées. L'étude systématique des espèces sauvages de la Guadeloupe a permis de mieux connaître leur taxonomie et leur répartition et de définir les menaces pesant sur elles. Le bilan de 15 années d'étude et de prospection a conduit à évaluer le nombre d'espèces à 94 avec 3 espèces endémiques de la partie montagneuse de la Guadeloupe. La nomenclature de plus de 30 % des espèces répertoriées a été révisée et une liste complémentaire d'espèces à protéger d'urgence est établie depuis plusieurs années.

Les menaces pesant sur ces espèces sont d'origine naturelle (cyclones, tremblements de terre, éruptions volcaniques) et anthropiques (déforestation, prélèvements et aménagements en milieu naturel). Les mesures de protection existantes (arrêté ministériel, Parc National et Réserves Naturelles) sont conséquentes mais d'application approximative et généralement aux moyens inadaptés au contexte local.

Les espèces les plus rares ou menacées, ou disparues à l'état sauvage, ont été installées in vitro dans l'objectif double de pouvoir répondre à

la demande forte de plants d'espèces sauvages et de pouvoir renforcer les populations naturelles d'espèces dont la dynamique naturelle ne peut plus assurer la survie. Les conditions de renforcement de l'*Epidendrum calanthum* ssp. *revertianum* et celles de la réintroduction de l'*Epidendrum elongatum* ssp. *rubrum* ont été définies.

Un facteur essentiel de réussite de ces opérations de sauvegarde d'espèces d'orchidées sauvages dans les DOM est la nécessité d'actions fortes des associations de protection de l'environnement locales, nationales et internationales, indispensable pour soutenir une intervention efficace des collectivités et établissements publics chargés de la gestion et de la protection des milieux naturels.

Studies and protection of French Overseas Departments' wild orchids: the case of Guadeloupe, French West Indies.

The French Overseas' Departments have many orchids, generally recorded, but sometimes of undetermined status and usually not well protected. A complete study of the wild species of Guadeloupe gave information at the taxonomic and the mapping levels and on the threats on them. After 15 years of studies and prospection the number of wild species was evaluated at 94, including 3 endemic species of the mountainous area of Guadeloupe. The taxonomy of 30 % of these species has been revisited and an updated list of the species to protect urgently was established.

These species are threatened by natural disasters, like hurricanes, earthquakes, and volcanoes eruptions and by humans actions including deforestation, over-collections and works undertaken in natural areas. The different protection measures undertaken (national park, nature reserves) are extensive but approximately enforced and generally not adapted to local situation.

The most rare or threatened species, or extinct in the wild, have been all in vitro cultured in the double objective of 1) to answer to the search for wild plants and 2) to get the plants necessary for reintroduction or/and reinforcement of wild populations of disappeared or low condition species no more able to survive by themselves. The conditions of such actions have been evaluated for 2 species, *Epidendrum calanthum* ssp. *revertianum* and *Epidendrum elongatum* ssp. *rubrum*.

An important factor for the protection of the French overseas' departments' wild populations of orchids is the necessity of strong work of the environment protection societies to improve the efficiency of the establishments in charge of the organisation of protection of the natural areas.



Kronik ornitho

Anthony Levesque



Spot* Parking

Destreland

Il est des sites dont on ne soupçonne pas l'intérêt ornithologique, le parking de Destreland en est un. Le 21 juin 2000 vers 20h, Marie-Eve et moi entendons un très net « quérébébé » dans le ciel. Ayant déjà eu l'occasion d'entendre ce chant très particulier à Saint-Domingue, j'identifie l'espèce : Engoulevent de Gundlach (*Chordeiles gundlachii*). Le lendemain j'y retourne et confirme l'identification par une observation visuelle. L'oiseau sera au rendez-vous pratiquement tous les soirs jusqu'au 13 août, date du dernier contact. Le 16 juillet, ce sont même 2 individus qui ont frent le magnifique spectacle d'une course-poursuite. L'observation de cette espèce, probablement nicheuse du fait de sa présence pendant 2 mois consécutifs, constitue la première donnée pour la Guadeloupe. Les nicheurs les plus proches de la Guadeloupe se trouvent aux Iles Vierges. Plusieurs observations d'engoulevents avaient déjà été faites dans le département mais l'identification au niveau de l'espèce n'avait pas été possible. En effet, la distinction en milieu naturel de *Chordeiles gundlachii* et de *C. minor* (son proche cousin Nord-américain) n'est possible que par le chant.

Les engoulevents sont des oiseaux qui sortent à la tombée de la nuit pour chasser les insectes qu'ils attrapent en vol. Leur observation est un moment rare car ils ne se laissent observer que quelques minutes avant la nuit. Leur présence pendant 2 mois aura permis d'admirer le spectacle de leurs vols crépusculaires. Je ne pense pas que Claudie, Béatrice et Anasthase diront le contraire...

* : site ayant la réputation d'être favorable pour l'observation des oiseaux (et pour le surf me souffle la rédac'chef).

T'es venu de loin ?

Il est 7h30 ce dimanche matin 3 septembre 2000, le moral de Marie-Eve (et le mien) sont au plus bas. Voilà déjà 2 heures que l'on taquine l'orphie à la Pointe des Châteaux et pas une ne mord*. Nous ne sommes pas récompensés de notre réveil matinal. Nous décidons alors de changer de place. Nous nous dirigeons plus encore vers la pointe et nous engageons dans un petit chemin au milieu duquel il y a une grande flaque d'eau. Un limicole s'envole, sa silhouette et son comportement nous font aussitôt penser au Chevalier solitaire *Tringa solitaria*. L'oiseau se pose à nouveau. Durant son court vol, un détail nous a interloqué, il nous a bien semblé que son croupion était blanc et non pas barré d'une large raie comme le solitaire. Nous attrapons nos jumelles et nous nous rendons compte que ce n'est effectivement pas un solitaire. Sourcil très net, absence d'un véritable cercle oculaire, dessus très tacheté, partie supérieure de la queue assez finement barrée de gris, tout correspond au Chevalier sylvain *Tringa glareola*. Cet oiseau est un eurasiatique, qui n'avait été observé qu'à la Barbade pour l'ensemble des Antilles. Il sera présent sur le site jusqu'au 7 septembre. Il a donc parcouru, sans se poser, entre 5 000 et 7 000 kilomètres selon qu'il soit parti des côtes d'Afrique ou d'Europe. Bel exploit tout de même!**

* je n'aurais pas laissé passé cet article si un vertébré des petites Antilles avait mordu à l'odieux hameçon du couple Levesque (ndlr)

** Bof, le AF 3520 fait bien ça tous les jours.

Un flash de dernière minute alors que nous allions brancher les rotatives.

Une nouvelle espèce d'oiseau pour la Guadeloupe : une Guifette noire adulte (*Chlidonias niger*) à la Grande Saline de la Pointe des Châteaux, vue le 29 septembre et le 1er octobre 2000 (observation A. Levesque).

Le coin-coin des obs - avril à septembre 2000

Anthony Levesque

Grèbe à bec bigarré *Podilymbus podiceps* : effectif record avec un minimum de 102 individus sur le Barrage de Gachet.

Petit Paille en queue *Phaeton lepturus* : 1 le 25/04/00 lors de la traversée vers les Saintes.

Puffin cendré *Calonectris diomedea* : 1 le 16/05/00 lors de la traversée vers Petite-Terre (3ème obs pour la Guadeloupe).

Océanite de Wilson *Oceanite oceanicus* : 1 le 16/04/00 lors de la traversée vers Petite-Terre.

Petite Sterne *Sterna antillarum* : les premières sont notées le 04/04/00 (10 inds) à Petite-Terre.

Sterne fuligineuse *Sterna fuscata* : les premières sont notées le 15/04/00 (env 50 inds) lors de la traversée vers Petite-Terre.

Sterne hansel *Sterna nilotica* : 1 individu est présent du 24/08/00 au 07/09/00 à la Pointe des Châteaux (avec AR).

Labbe à longue queue *Stercorarius longicaudus* : 1 le 15/04/00 lors de la traversée vers Petite-Terre (2ème obs pour la Guadeloupe) (avec AEVA).

Labbe pomarin *Stercorarius pomarinus* : 2

le 15/04/00 lors de la traversée vers Petite-Terre ; 2 le 24/04/00 en Côte sous le Vent.

Petit Blongios *Ixobrychus exilis* : 1 le 16/05/00 à Saint Bernard (Saint-François).

Grand Héron *Ardea herodias* : 1 le 25/06/00 à la sablière de Jarry.

Gravelot de Wilson *Charadrius wilsonia* : 1 nid (5 œufs) le 19/04/00 à la Pointe des Châteaux (avec ONC).

Phalarope de Wilson *Phalaropus tricolor* : la femelle découverte le 28/01/00 est présente jusqu'au 16/05/00 à Petite-Terre (avec AEVA).

Bécasseau semipalmé *Calidris pusilla* : 490 individus le 17/09/00 à la Grande saline de la Pointe des Châteaux [pour un effectif record de 854 limicoles (environ)].

Bécasseau sanderling *Calidris alba* : 1 oiseau portant une combinaison de bagues couleurs (en provenance des Etats-Unis) est observé à la Pointe des Châteaux à partir du 05/09/00 (avec AR).

Bartramie à longue queue *Bartramia longicauda* : 2 du 01 au 05/09/00 à l'aéroport Pôle Caraïbes (avec LL).

Erismature routoutou *Nomonyx dominica* : 10 couples le 05/06/00 à Saint Bernard (Saint François) (avec ONC).

Martin-pêcheur d'Amérique *Megaceryle alcyon* : 1 le 05/04/00 au barrage de Gachet (Port-Louis).

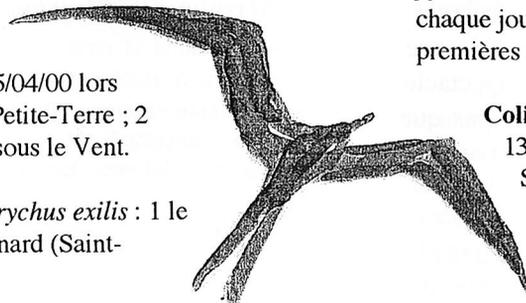
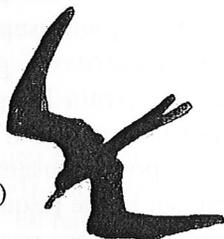
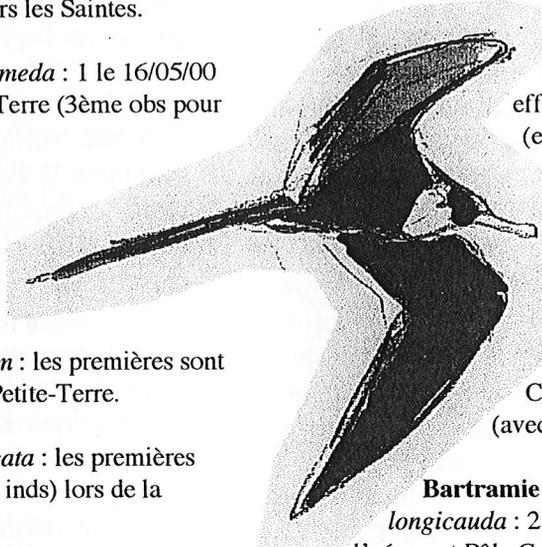
Hirondelle de cheminées *Hirundo rustica* : les 3 premières sont observées le 07/08/00 à Saint-Sauveur (Capesterre Belle-Eau).

Hirondelle à front blanc *Petrochelidon pyrrhonota* : cette espèce passe toujours par dizaine chaque jour à la Pointe des Châteaux, les 3 premières sont observées le 01/09/00 (avec LL).

Colibri madère *Eulampis jugularis* : 1 le 13/08/00 en mer lors de la traversée entre Saint-François et Petite-Terre.

Paruline à croupion jaune *Dendroica coronata* : 1 le 27/04/00 à Petite-Terre (avec AR).

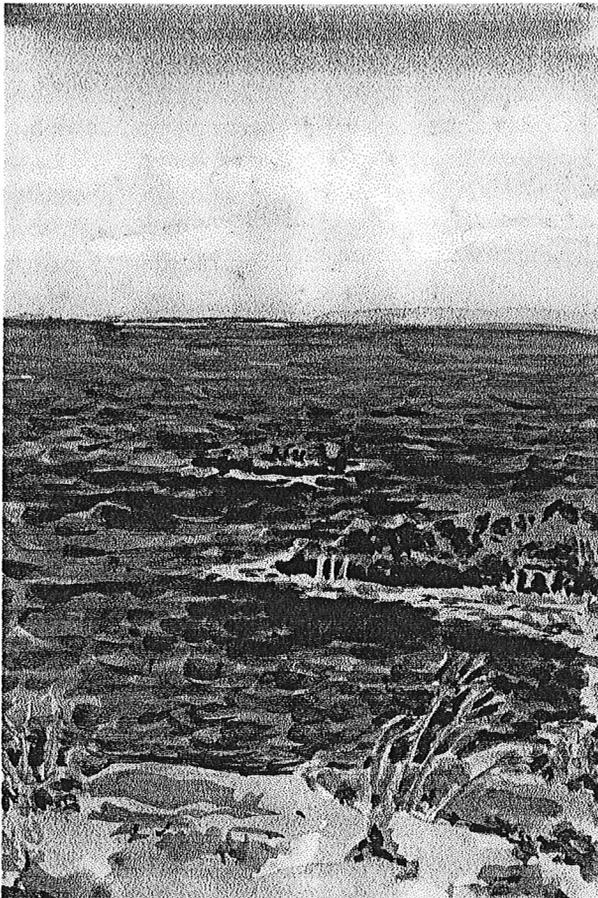
(AR : Anasthase Ramsahai ; LL : Luc Legendre ; ONC : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage)



La Pointe des Châteaux, un point chaud pour l'observation des oiseaux en Guadeloupe.

Anthony Levesque

Le site de la Pointe des Châteaux est un haut-lieu pour l'ornithologie étant donné sa richesse à toutes les périodes de l'année.



D'avril à juillet, les oiseaux marins viennent s'y reproduire, on trouve alors plusieurs centaines de couples de Sterne fuligineuse, quelques couples de Sterne bridée, de Noddi brun et de Petit Paille en queue. Le Grand Paille en queue vient aussi s'y reproduire. On peut observer ses parades dès le mois d'octobre. A noter aussi la présence, depuis 1999, de quelques dizaines de couples de Petite Sterne sur les bords sableux de la Grande Saline.

Depuis quelques mois, des limicoles ont justement choisi cette Grande Saline comme site de reproduction. Le Gravelot de Wilson et l'Echasse d'Amérique sont en effet des nicheurs récents à la Pointe des Châteaux. En 1998, 4 couples de ce Gravelot s'y sont reproduits et ont eu plusieurs jeunes à l'envol; en 1999 seulement 2 couples étaient présents et en 2000 il n'y en avait plus qu'un. En 1999, 3 couples d'Echasse qui ont produit 6 jeunes à l'envol, apportèrent l'espoir d'une installation durable de cette espèce. Sa présence en période de reproduction donne au site une ambiance vraiment extraordinaire.

Dès la fin de la saison de reproduction débute la migration et en juillet, les premiers limicoles arrivent

de l'Amérique du Nord. On peut les observer par centaines début septembre (plus de 800 le 9 septembre 1998). Au cours d'une année on peut observer près de 25 espèces différentes de limicoles.

Le Bécasseau semipalmé représente à lui seul 50% des effectifs. Les autres espèces les plus observées sont le Gravelot semipalmé, le Bécasseau minuscule, le Petit Chevalier pattes jaunes, le Tournepiere à collier et le Bécasseau sanderling. Les salines accueillent aussi parfois des espèces considérées comme rares en Guadeloupe : Barge marbrée, Gravelot siffleur, Combattant, Gravelot d'Azara, Chevalier arlequin ou encore Chevalier sylvain.

D'août à novembre, passent différentes espèces d'hirondelles et les jours de forte migration on peut compter de plusieurs centaines à quelques milliers d'Hirondelles de cheminées. On peut aussi observer des Hirondelles à front blanc, des Hirondelles de rivage et des Hirondelles à ventre blanc. Mais ce ne sont pas les seuls passereaux que l'on peut observer sur ce site en période de migration. En effet, des parulines sont aussi cachées au coeur de la végétation. Elles sont plus difficiles à observer mais elles sont bien présentes. Cette année, le rare Goglu des prés y a été découvert. En octobre et novembre, on peut rechercher le cousin du coucou manioc, le Coulicou à bec jaune qui est une espèce Nord américaine migratrice.

La Pointe des Châteaux accueille aussi toutes les espèces typiques des milieux secs : Grive des savanes, Viréo, Siffleur, Ti jaune, Colibri falle-vert et huppé, Oortolan et Tourterelle, Sucrier, Père noir, Cici...

Ce site fabuleux permet à coup sûr d'observer de nombreuses espèces d'oiseaux mais il est malheureusement aussi menacé. Les voitures et les bœufs détruisent la végétation dunaire et écrasent les nids des oiseaux nichant au sol, les plaisanciers rejettent leurs déchets. On constate également la présence occasionnelle de braconniers venant chasser les limicoles sur les salines.

L'an dernier, la reproduction des Echasses qui s'était plutôt bien déroulée, a été anéantie par ces personnes irrespectueuses des espèces et des espaces protégés. Elles ne sont pas revenues se reproduire cette année. Une surveillance très active des gardes de chasse de la BMI* Guadeloupe, a permis, cette année encore, d'appréhender un braconnier qui a été verbalisé. Il est probable que ceux-ci ne reviendront pas braconner sur ce site car les tribunaux se montrent de plus en plus sévères à leur encontre et les associations de protection de la nature commencent à se porter partie civile dans ce genre d'affaires.

C'est aussi à nous, membres AEVA, d'être attentifs et de nous manifester pour que cet espace naturel sensible et remarquable soit enfin respecté.

* Brigade Mobile d'Intervention (ONC)

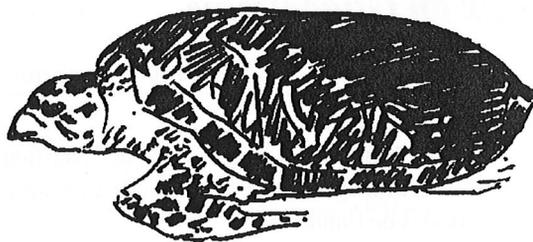
Et les Tortues ?

Claudie Pavis

Depuis le mois de mai, date de la dernière réunion plénière du Réseau Tortues Marines de la Guadeloupe, nous n'avons pas chômé. Les priorités définies pour 2000 étaient les suivantes: prospecter sur Marie-Galante, établir un protocole de suivi de pontes sur plage de référence ("plage-index" en jargon tortologue, Fajou en l'occurrence) et développer des actions de communication.

Marie-Galante ne nous a pas déçus. Pratiquement toutes ses plages, mêmes les moins engageantes ont montré un potentiel pour la ponte des Tortues. La plage dite de Trois Ilets a été suivie le plus régulièrement en réalisant plus d'une vingtaine de patrouilles de nuit, de la mi-mai à début septembre; des passages étaient réalisés toutes les heures, de 21h à 1h30 du matin, ce qui a permis de déterminer le pic de ponte (entre 22h et minuit). Deux espèces étaient présentes : la tortue Imbriquée (Karet) et la Tortue verte. Cent vingt traces ont été observées, et 27 contacts directs établis. Dix-sept tortues différentes ont été baguées, phototypifiées et un fragment de peau a été prélevé pour chacune, afin de réaliser des tests ADN; ces tests permettront de déterminer l'origine des populations de la Guadeloupe. Sur ces 17 tortues baguées, plusieurs sont revenues pondre plusieurs fois (à 14 jours d'intervalle), le record étant attribué à Julie, qui est venue pondre 5 fois. Deux actes de braconnage sur des femelles ont été effectivement observés pendant la période, ce qui laisse imaginer l'importance du braconnage effectif sur Marie-Galante.

Le suivi sur l'îlet Fajou s'est montré beaucoup plus éprouvant (yen-yens!) mais tout aussi riche d'enseignements. Ce suivi s'est fait en partenariat avec le Parc National de la Guadeloupe, qui est le gestionnaire de la Réserve Naturelle du Grand Cul-de-Sac Marin. Fajou avait été identifié en 1999 comme étant un des sites prioritaires pour la conservation des Tortues marines, en raison de la prédation probable des pontes par les rats et les mangoustes, et en raison de son statut (pôle prioritaire dans le plan de gestion de la Réserve, statut de Réserve Naturelle et de Réserve de Biosphère). Il fallait donc mettre au point une méthode de suivi pas trop contraignante compte tenu des difficultés logistiques pour patrouiller à Fajou. L'idée était d'utiliser les traces sur le sable comme indicateur de la montée des Tortues. Les conclusions sont les suivantes : les traces s'effacent en des temps très différents (de quelques heures à quelques jours) suivant les conditions d'humectation du sable et de vent; il sera donc impossible d'évaluer les pontes en réalisant des patrouilles une à deux fois par semaine.



A Fajou, 25 nuits de patrouille ont été réalisées en 10 séjours. Seule la Tortue imbriquée était présente. Nous avons ainsi pu observer 54 traces, établir 9 contacts directs (dont une Tortue venue 2 fois), baguer et prélever l'ADN de 4 tortues, et en phototypifier 6. Quinze nids ont été localisés et observés; 11 de ces 15 nids ont subi une prédation.

D'après l'analyse temporelle des résultats, nous pouvons préconiser le protocole suivant pour réaliser le suivi des populations à long terme (10 ans?) à Fajou : choisir une période de 18 jours consécutifs pendant le pic de ponte (juillet-août) et faire des patrouilles chaque nuit pendant ces 18 jours (passages toutes les heures avec arrêts de 30 minutes au bout de la plage). Une équipe de 4 personnes pourrait réaliser ce suivi annuel. Seul un tel protocole permettra de connaître l'évolution de la population des Tortues venant pondre sur Fajou.

Les Tortues marines ont également été très suivies à Terre-de-Haut des Saintes cette année, grâce à un appui exemplaire de la commune qui a mis ses gardes verts à la disposition du Réseau. Ils ont travaillé comme des damnés, boudant le Cha-Cha pour aller traquer les Vertes et les Imbriquées. Et ça a marché, elles étaient au rendez-vous à Pompierre, Grande Anse Baguet, Figuier, Pain de Sucre. Nos amis Saintois nous ont également indiqué que le braconnage était minime chez eux (à part sur les oeufs semble-t-il) mais qu'une forte mortalité des Tortues était provoquée par l'utilisation des filets trémail, destinés aux lambis. Ils demandent donc à leurs collègues pêcheurs de respecter la règle : remonter les filets au bout de 2 heures, ça limitera beaucoup les noyades de Tortues.

Enfin, nous avons communiqué sur les Tortues marines, principalement par le biais des médias. Nous avons un tas d'autres idées pour la com (affiche, exposition, panneaux sur plages, plaquette, dossier documentaire...), il ne reste qu'à les hiérarchiser, ce qui devrait se réaliser prochainement grâce à la mise en place d'un petit groupe de travail sur le sujet.

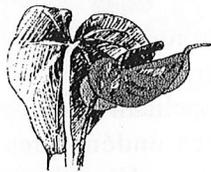
On attend que ça de passer à la télé



Mais les gars d'RFO n'ont pas l'air décidés à passer la nuit à nous attendre

Les inventaires faunistiques et floristiques en Guadeloupe et en Martinique : réflexions sur les caractérisations des listes d'espèces.

Philippe Feldmann



L'évaluation de la richesse des milieux naturels et de leur biodiversité est une entreprise d'ampleur considérable et de longue haleine mais indispensable pour les protéger au mieux. Une des premières étapes de cette évaluation réside dans l'établissement de listes faunistiques et floristiques et dans la caractérisation écologique des milieux identifiés.

En France, le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, relayé localement par les DIREN et les CSRPN est à l'origine des inventaires ZNIEFF*. Ce type d'inventaire permet de mobiliser les compétences aussi bien de professionnels, scientifiques et de gestion de l'Environnement, mais aussi des nombreux naturalistes qui connaissent bien les terrains localement.

Un premier bilan a conduit le Service du Patrimoine Naturel (SPN) de l'Institut d'Ecologie et de Gestion de la Biodiversité (IEGB), gestionnaire national des inventaires ZNIEFF, à proposer une modernisation de ces inventaires.

Dans ce cadre, la définition des listes d'espèces classées en trois catégories (espèces déterminantes, espèces à caractère confidentiel et autres espèces) a besoin d'être précisée dans un souci de cohérence nationale et afin de s'assurer que des contextes écologiques et spécifiques voisins seraient traités de manière semblable, même s'ils ont été étudiés par des experts différents.

Le SPN propose des conditions et des critères d'éligibilité des espèces déterminantes (Feraudy 1999) afin d'établir éventuellement des listes d'espèces régionales. La validation et l'homologation des listes ZNIEFF sont sous la responsabilité des CSRPN et du SPN qui devront vérifier leur cohérence avec ces listes régionales établies a priori. La définition de ces listes régionales devra être faite avec souplesse, de manière indicative de façon à pouvoir être complétées ou modifiées en tant que de besoin. Les caractéristiques particulières des milieux tropicaux des DOM et, en particulier, leur

diversité, font que les listes d'espèces déterminantes devront être établies par les scientifiques et les experts naturalistes locaux à un niveau inférieur à la région (ou ici le département) quand cela sera considéré comme possible pour garder l'esprit des propositions du SPN. Cela limitera le risque d'établir des listes, fiches et autres documents pouvant être incohérents et donc d'utilisation potentiellement néfaste pour l'évaluation correcte de l'intérêt et pour la protection des milieux naturels.

Les espèces déterminantes

Il s'agit des espèces classées selon les critères de l'UICN dans une des catégories d'espèces en danger ou vulnérables, ou extraites de livres rouges ou de listes régionales, nationales ou internationales d'espèces protégées ou menacées sous réserve qu'elles présentent un intérêt patrimonial réel localement.

S'y ajoutent également les espèces de moindre intérêt patrimonial mais se trouvant dans des situations écologiques particulières, en limite d'aire ou en population exceptionnelle par exemple.

Certaines espèces habituellement listées dans cette catégorie des ZNIEFF de Guadeloupe et de Martinique ne devraient donc plus y être incluses et seront normalement écartées lors de la mise à jour régulière de ces inventaires. Il s'agit par exemple des espèces caractéristiques d'un habitat, d'espèces dominantes ou d'espèces clé de voûte si elles ne répondent pas par ailleurs aux critères précédents. Ainsi, *Dendroica plumbea* (Sucrier) ne devrait pas faire partie des espèces déterminantes de forêt de Basse-Terre en raison de son ubiquité alors que sa situation marginale en mangrove et arrière mangrove de Grande Terre le justifierait.

Les critères de choix des espèces déterminantes

Les espèces doivent être indigènes ou assimilées indigènes, ne pas avoir de comportement envahissant notable et être parfaitement intégrées aux associations naturelles. Ce deuxième critère proposé en métropole est discutable dans les milieux insulaires en raison de leur sensibilité particulière aux espèces étrangères et de la difficulté de prévoir le comportement a priori des espèces exotiques.

Le niveau taxonomique proposé en métropole, est le niveau spécifique pour les vertébrés et le niveau subs spécifique pour les plantes. L'importance de l'insularité et des phénomènes de spéciation et d'endémisme associés conduirait à proposer également le niveau subs spécifique pour les vertébrés aux Antilles. On

* Zone Nationale d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

trouve plusieurs exemples chez les oiseaux. Le Martin pêcheur sédentaire (*Megaceryle torquata*) n'est classé dans aucune catégorie UICN alors que la sous-espèce *stictipennis* qui ne comporte que quelque centaines d'individus en Guadeloupe, Dominique et Martinique rentrerait dans la catégorie EN (en danger). L'évolution rapide de la classification d'autres espèces d'oiseaux sédentaires insulaires de la Caraïbe conduit à réévaluer les statuts au niveau subs spécifique. Le "gobe-mouches" des Petites Antilles a vu récemment ses trois sous espèces reclassées au niveau spécifique et la sous-espèce de Tyrannan janneau présente en Guadeloupe et en Martinique considérée comme une espèce à part entière (*Myiarchus oberi*).

Seules seront retenues les espèces présentes et fréquentant régulièrement le site en écartant les espèces très occasionnelles, même d'intérêt patrimonial. Pour l'avifaune, les espèces déterminantes seront essentiellement les nicheuses. Les espèces hivernantes ou de passage seront incluses après examen au cas par cas, par exemple pour caractériser des milieux tels que les salines de la Pointe des châteaux et de Petite Terre.

Les espèces non observées depuis plus de 10 ans ne devront pas être incluses mais pourraient être intégrées dans la liste "autres espèces" sous réserve qu'elles ne soient pas accidentelles.

La rareté est un critère de sélection principal car déterminant pour estimer la fragilité d'une espèce. La liste des oiseaux de Guadeloupe et de Martinique d'AEVA fournit des éléments d'évaluation de cette rareté pour l'avifaune qui devront être précisés. L'approche cartographique semble théoriquement la plus rigoureuse mais est lourde à mettre en œuvre.

Les menaces sont un autre critère de sélection important mais qui ne saurait se

restreindre à certains statuts « globaux » de protection comme celui concernant, par exemple, la plupart des espèces d'oiseaux non chassables de Guadeloupe et de Martinique, le décalage des intérêts patrimoniaux et de la réglementation étant parfois trop important. Ces espèces éventuellement écartées devront par contre être mentionnées dans la liste « autres espèces ».

Les préconisations métropolitaines prévoient d'inclure toutes les espèces endémiques et subendémiques dans les espèces déterminantes. Compte tenu du faible nombre d'espèces entrant dans ces catégories en métropole et du nombre relativement important aux Antilles, ce critère devra être appliqué ici avec plus de souplesse.

La définition des listes d'espèces déterminantes résulte de la combinaison de nombreux critères dont quelques-uns ont été présentés ci-dessus. C'est une démarche en continu mouvement qui nécessite des adaptations particulières dans les Antilles avec des variations importantes d'un milieu à l'autre parfois dans une même île. Cette adaptation nécessaire peut utiliser comme base le document de travail d'E. de Feraudy cité en référence. Le Service du Patrimoine Naturel apprécierait toute remarque venant des Antilles permettant de faire progresser cette réflexion.

Références

- **De Feraudy, E.** (1999). Modernisation de l'inventaire ZNIEFF. Espèces déterminantes. Essai de définition, proposition de critères de sélection. Rapport SPN/IEGB/MNHN, Paris, 8 p.
- **Feldmann P., Barré N., Breuil A., Breuil, M., Lorvelec O. & Pavis C.** (1996). Les vertébrés terrestres du site du projet de barrage de Bras David (Basse Terre, Guadeloupe) Rapport AEVA/Stucky SA., Petit Bourg, Guadeloupe, 54 p.

Vous souhaitez rejoindre AEVA?

Ca m'aurait plu...



- Le dernier vendredi de chaque mois à 18h, réunion avec si possible un exposé, dans les locaux l'INRA de Prise d'Eau (salle Ridet, à l'entrée de l'INRA).
- La cotisation annuelle (octobre à octobre) est de 100 F. Si vous le souhaitez, vous pouvez adhérer par courrier en envoyant un chèque à l'ordre d'AEVA à l'adresse suivante :

AEVA, c/° Pavis, Hauteurs Lézarde, 97170 Petit-Bourg.

• **Contact téléphonique :** 25 59 39 ou 94 04 36

• **E-mail :** pavis@wanadoo.fr

Jeu Suite

Concours

Vos réponses par mail (pavis@wanadoo.fr) ou par courrier.

Aucune réponse pour le jeu du Toto n°7, nous avons placé la barre un peu haut (les réponses étaient : un Chirurgien, un Colibri felle vert, un Gli-gli et la Grivelière). Nous recommençons pour ce numéro, avec quelques indices. P. 1 : on en souffre mais ce n'est pas d'hier, il n'habite pas à Petite-Terre, p. 2 : elle y saute, p. 4 : ça va mal finir, p. 5 : Pointe des Châteaux mais quel point de vue?, p. 6 : pas d'indice, vous n'avez qu'à chercher dans la brochure du Parc, p. 7 : pas sauvage pour un sou, p. 8 : pas mauvais en marinade.

Qu'est-ce qu'on gagne? Une sortie Cétacés avec Evasion Tropicale ou un Raffaele.